

16/01/2018 - Non à la pêche électrique ! – Alain Cadec (LR, PPE, Fr)

« Les députés européens ont fait preuve de responsabilité et je m'en réjouis », a déclaré Alain Cadec, alors que l'interdiction de la pêche électrique vient d'être votée en session plénière.

« Cette pratique, interdite quasiment dans le monde entier, est dangereuse pour l'écosystème marin. Pourtant, elle fait l'objet de dérogations dans l'Union européenne depuis 2007 pour 5% de la flotte des États membres de la Mer du Nord. Dérogations qui ont été accordées alors qu'un avis de l'organisme scientifique de la Commission européenne, le CSTEP, demandait que plusieurs problèmes soient résolus avant de déroger à l'interdiction de la pêche électrique. Pour cette raison, je vais demander à la Commission européenne des explications lors d'une prochaine audition devant la commission parlementaire de la pêche», a déclaré Alain Cadec, Président de cette commission.

« À présent, ce règlement va faire l'objet de négociations en trilogie. Je resterai particulièrement vigilant pour que la position du Parlement européen sur la pêche électrique soit respectée » a conclu Alain Cadec.